

ASSOCIATION MAISON D'ACCUEIL

A stylized house icon composed of two overlapping shapes. The front shape is light blue and the back shape is light grey. Both have a gabled roof and a chimney on the right side. The text is centered over the house.

PROJET
ASSOCIATIF
2014

PRÉAMBULE

Ce projet associatif, élaboré et validé par le Conseil d'Administration, est dorénavant un outil de convergence qui définit les principes fondamentaux régissant l'Association Maison d'accueil. Il porte les valeurs fortes et ce qui soutient ces valeurs. Il permet de visualiser dans le temps les objectifs ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre. L'Association met trois principes essentiels à ses actions:

- Le respect, tant des personnes que des salariés.**
- La diversification des outils pour une réponse la plus adaptée aux besoins des usagers.**
- La continuité du service rendu.**

Ces trois principes s'appliquent :

- pour l'association elle-même et ses nouveaux membres,**
- pour tous les professionnels travaillant dans les différents services de l'association,**
- pour tous nos partenaires extérieurs.**

NOS ORIGINES

DE L'ACCUEIL A LA STRUCTURE D'HEBERGEMENT.

Face à l'absence de réponses d'accueil sur Arles, aux nombreux appels à l'aide de personnes en proie à la difficulté d'ordre sociale et/ou psychologique, des Arlésiens sensibles à la question se sont regroupés pour créer une Association régie par la loi 1901 en 1981, sous le nom de MAISON d'ACCUEIL.

En novembre 1984, ouverture d'un C.H.R.S. avec pour choix d'agrément de l'Association : couples avec ou sans enfants et familles monoparentales. Hébergement en structures éclatées, 4 appartements sur 2 quartiers d'Arles, capacité : 12 places, pour aboutir aujourd'hui à 60 places sur tous les quartiers d'Arles.

L'échec social étroitement lié à une importante fragilité psychoaffective renvoie à un constat d'absence d'intégration ou d'acceptation de règles sociales, l'aide de l'équipe éducative passera par la réintroduction du concept de la loi aux multiples symboles dans le quotidien à travers un logement dont les personnes sont responsables mais pas locataires.

En avril 2000, le CHRS a obtenu une habilitation complémentaire de 20 places en appartements individuels dans le cadre du bail glissant, toujours sur la ville d'Arles.

En 1992, création d'un service d'Accompagnement Socio-Educatif Lié au Logement (ASELL) qui, de 13 mesures, est aujourd'hui agréé pour 76 mesures (P1 et P2) et de 40 mesures enquêtes expulsions (P3). Le secteur géographique d'intervention s'étend sur la ville d'Arles et son arrondissement administratif, il va aussi du Nord du département à Port st Louis du Rhône et les Saintes Maries de la mer.

Le problème de l'habitat apparaît comme un des éléments du contexte familial complexe. Le soutien spécifique développé sur plusieurs mois ne vise pas uniquement la résolution du problème de logement.

Aujourd'hui, l'Association Maison d'Accueil s'appuie, pour réaliser sa mission sur 23 salariés qualifiés et dispose d'un budget annuel qui dépasse le million d'euros.

NOTRE IDENTITÉ

« Nous sommes une association humaniste, qui œuvre avec des professionnels pour un respect des droits fondamentaux : accès au droit, au logement, à la dignité, au respect, à l'autonomie »

LE PROJET ASSOCIATIF DE LA MAISON D'ACCUEIL SE FONDE SUR LES VALEURS SUIVANTES :

- Respect de la personne dans son intégrité, sa dignité et ses droits fondamentaux.
- La personne accompagnée est l'acteur principal de son projet.
- Souci de l'autre, par un travail d'écoute et de responsabilisation de l'utilisateur dans l'apprentissage de son autonomie : ses droits et ses devoirs.
- Valeur de la famille comme « regroupement privilégié ».
- Les membres et personnels sont concrètement engagés et garants de l'éthique de l'Association.
- L'action de l'Association se place dans le cadre d'une solidarité active.
- L'Association est garante de l'indépendance du projet de l'institution.

NOS MISSIONS

L'accueil, l'écoute, l'orientation, l'accompagnement social individualisé, la mise à l'abri, la préservation et/ou restauration des liens familiaux, la reconstitution du lien social.

NOS ACTIONS

Accueil dans le cadre du projet d'établissement et de service, prise en compte des projets de vie des personnes accompagnées, mise en place de tous les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des personnes accompagnées, maintien et développement d'un réseau opérationnel apportant une solution viable et durable pour la personne.

NOS MOYENS

Pour réaliser nos missions et agir dans un souci de qualité, nous avons mis en place des outils techniques et fonctionnels qui feront l'objet d'ajustement réguliers lors de réunions institutionnelles.

L'association recrute au sein de ses équipes pluridisciplinaires du personnel qualifié et expérimenté à même de répondre aux besoins des personnes accueillies avec un souci d'éthique et de déontologie dans leurs pratiques.

CONCLUSION

Le Conseil d'Administration, garant de la réalisation du projet de l'Association, s'est entouré d'un personnel qualifié, diplômé, au large champ de compétences.

L'association joue un rôle de veille sociale : elle s'astreint à une vigilance active face aux nouvelles difficultés rencontrées par le public.

Elle promeut l'émergence de nouveaux projets pour participer à la résolution de ces difficultés.

Elle est membre d'un vaste réseau de partenaires permettant ainsi d'agir efficacement au service des personnes accompagnées.

Actrice et citoyenne, l'Association Maison d'Accueil unira toutes ses forces vives à permettre à tous ses personnels et membres de répondre au mieux avec les moyens dont elle dispose aux besoins de populations en difficultés.

**Pour l'Association,
Juillet 2014**

**Le Président :
Pierre LIEGEOIS**

